

---

<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 7	<b>Séance du 09 juin 2023</b> L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 09 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de
<b><u>Présents :</u></b> 5	<b><u>Sont présents :</u></b> Thérèse VERMANDE, Sylvie ALECHKINE, Anne REMOND, Bertrand DEFOIS, Frédéric VUILLEMIN
<b><u>Votants:</u></b> 7	<b><u>Représentés :</u></b> Claude-Henri DUBOIS par Sylvie ALECHKINE, René-Marc HERPSON par Thérèse VERMANDE
	<b><u>Excuses :</u></b>
	<b><u>Absents :</u></b>
	<b><u>Secrétaire de séance :</u></b> Sylvie ALECHKINE

---

Objet: ELECTIONS SENATORIALES - DESIGNATION DELEGUE ET SUPPLEANTS - DE\_2023\_016

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que seuls les conseillers municipaux de nationalité française peuvent prendre part à cette élection.

Mise en place du bureau électoral :

Mme VERMANDE Thérèse, en tant que Maire prend la présidence.

Mme ALECHKINE Sylvie est désignée en qualité de secrétaire.

Mr DEFOIS Bertrand et Mr VUILLEMIN Frédéric sont désignés en tant que membres du bureau.

– Déroulement du scrutin :

Conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal doit élire un délégué titulaire et 3 délégués suppléants. Ceux-ci sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin (ou à la majorité relative en cas de 2<sup>nd</sup> tour).

Election du délégué titulaire :

Candidat : Mme VERMANDE Thérèse

Votants : 7

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 4

Mme VERMANDE Thérèse ayant obtenu 7 voix a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Election des délégués suppléants :

Candidats : DEFOIS Bertrand, REMOND Anne, HERPSON René-Marc

Votants : 7

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 4

Résultats : DEFOIS Bertrand : 7 voix

REMOND Anne : 7 voix

HERPSON René-Marc : 7 voix

REMOND Anne, HERPSON René-Marc et DEFOIS Bertrand ont été proclamés élus dans l'ordre présent, déterminé par le nombre de suffrages exprimés et en cas d'égalité des voix, par l'âge du candidat, le plus âgé étant élu en priorité. Ils ont déclaré accepter le mandat.

VOTES	Pour	0	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Objet: VOTE CREDITS SUPPLEMENTAIRES - TRAVAUX EGLISE - DE 2023 017

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2151	Réseaux de voirie	-9 000.00	
2131 - 35	Bâtiments publics	9 000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Objet: DEMANDE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - MR CYPRIEN BELCOUR - DE 2023 018

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande d'installation un assainissement non collectif de Monsieur Cyprien BELCOUR au lieu-dit Les Carrols - Le Liauzu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- refuse la demande de Monsieur Cyprien BELCOUR pour d'installation d'un assainissement non collectif au lieu-dit Les Carrols - Le Liauzu. Monsieur Cyprien BELCOUR n'ayant pas d'autorisation de construction sur cette parcelle.

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

## Questions diverses :

### – ORGANISATION DU 8 JUILLET

L'installation d'estrade, tables, chaises est prévue le mercredi 5 juillet le matin.

Le service de l'apéritif sera assuré par le Conseil Municipal.

Après-midi musical : vente de boissons par l'association Orniac en Fête.

Gratuit pour les musiciens (la mairie s'engage à rembourser l'association Orniac en Fête).

Bertrand DEFOIS prépare l'exposition photos. Le coût est de 440 € pour 6 panneaux.

### – SUBVENTION DEPARTEMENT - EGLISE

Le Conseil Municipal prend acte de la subvention du département de 25 000 € et prend connaissance de la lettre de Mr Rigal, Président.

### – TRAVAUX AUX PUIITS

Point sur les travaux de nettoyage du puits au Puits effectué par Mr Caminade.

– **CHEMIN DES CLOUPILLOUS**

Le Conseil Municipal décide de faire entretenir le chemin des Cloupillous par Mr Caminade et une demande sera adressée aux habitants pour l'élagage des arbres en bordure des rues.

– **CONTROLE BOUCHES ET POTEAUX INCENDIE**

Un devis de la Saur est présenté, le Conseil Municipal trouve le montant bien couteux ! mais signe la convention.

– **ACCES TERRAIN MR MAYEUX MATHIEU**

Rendez-vous avec le DDT le 29 juin 2023 à 9h30 pour vérifier la sécurité routière. Nous restons en attente du retour du service urbanisme concernant la destination du terrain (engins de travaux publics...).

– **RISQUE INCENDIE**

Le Conseil Municipal décide d'envoyer une lettre de rappel à tous les habitants leur demandant de faire l'entretien des espaces autour de chaque habitation.

Fin de séance : 20h

Thérèse VERMANDE

Sylvie ALECHKINE

Claude-Henri DUBOIS

Bertrand DEFOIS

Pouvoir Sylvie ALECHKINE

Frédéric VUILLEMIN

René-Marc HERPSON

Pouvoir Thérèse VERMANDE

Anne REMOND